



Les charbonnages

Steenkoolmijnen

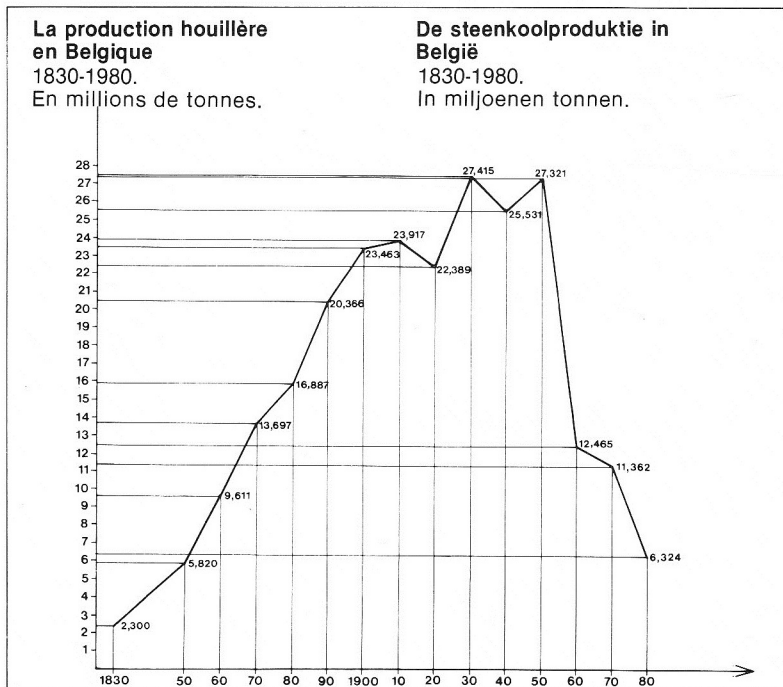
165

Photos de 1905, de G. Marissiaux (1872-1929).

© Liège, Musée de la Vie Wallonne.

Foto's, uit 1905 van G. Marissiaux (1872-1929).

© Liège, Musée de la Vie Wallonne.



Cette illustration vous est offerte par les firmes dont les produits portent le timbre

Artis-Historia.

Reproduction et vente interdites.

Deze illustratie wordt u aangeboden door de firma's wier producten het **Artis-Historia** zegel dragen.

Nadruk en verkoop verboden.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.
Rue Général Gratry, 19
1040 Bruxelles

S.V. **Artis-Historia**, S.C.
Generaal Gratrystraat, 19
1040 Brussel

Les charbonnages

165

Le travail minier

« Il faut monter dans la couche nouvellement recoupée. Monter, c'est creuser une galerie en charbon plus ou moins inclinée, parfois verticale, d'un étage à un autre. C'est un travail dur, insalubre, dangereux. A part les ouvriers ordinaires: abatteurs, coupeurs de voie, recarreurs, manœuvres, il y a ceux des travaux préparatoires: bouveleurs et monteurs. Chacun a sa profession déterminée. Le bouveleur n'est pas un monteur et le monteur n'est pas un bouveleur. Quoique, en principe, un ouvrier préparateur doit savoir tout faire dans la fosse. Et il en est. Mais cela tend à devenir de plus en plus rare. L'un et l'autre se sont spécialisés ».

Texte, écrit en 1937, par Constant Malva (*Ma nuit au jour le jour*, Paris, Maspéro, 1978, p. 136).

Les caractéristiques du gisement, de la production et du marché seront, parmi d'autres, les éléments indispensables à la constitution des bassins houillers.

En effet, les contraintes géologiques, différentes suivant les secteurs, sont réglées par la mise en place d'une technologie différente, d'une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée, et de capitaux plus ou moins importants.

C'est pourquoi, cinq bassins groupant plusieurs sièges existent en Belgique. Ils sont tous sous le contrôle de capitaux privés et font partie de l'activité économique du secteur secondaire.

La présence du charbon sur le territoire a été un puissant facteur de localisation des activités économiques du pays. Depuis la Révolution industrielle jusqu'au 20^e siècle, le développement industriel n'a pu se faire que grâce au charbon. Le charbon est resté la base énergétique essentielle de notre pays. Le déclin économique de certaines régions est lié à un déclin sectoriel.

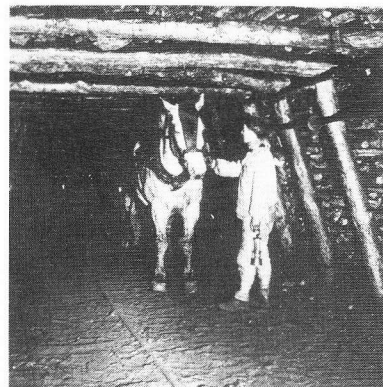
Tel est le cas des régions charbonnières comme le Borinage et le Centre, touchées par l'apparition sur le marché de nouvelles sources d'énergie, beaucoup moins chères.

Cinq charbonnages sont actuellement en activité en Flandre: Beringen, Eisdon, Waterschei, Winterslag, Zolder. Un seul produit encore en Wallonie: Roton-Farciennes, dont la fermeture avait été fixée au 31/10/1981 et dépend actuellement d'une décision ministérielle.

En surface, l'installation minière n'est pas grandiose ni imposante. En effet, tout se passe au sous-sol. A l'extérieur: les dépôts de matériaux; les centrales d'éclairage, d'aération; les bureaux techniques; le service commercial (comptabilité, gestion); le service technologique (réparation de l'outil, stockage des matériaux d'exploitation); le charbon sur le carreau; les grandes tours métalliques appelées châssis à molette; d'énormes tas de débris extraits de la mine, en forme de terrils.

L'extraction de la houille se fait par des puits et des galeries. Au fond: un personnel nombreux et spécialisé (ingénieurs, géomètres, mineurs...) préoccupé d'exploiter rationnellement les veines. D'abord, extraire le charbon des tailles. Ensuite, le remonter à la surface. Et entre-temps maintenir en bon état le matériel d'extraction (entretien, vérification ou remplacement des étagonnages en bois, fer ou bâton), renouveler l'air frais, évacuer l'eau.

P. Orban



G. Marissiaux (1872-1929) avait reçu du Syndicat des Charbonnages Liégeois une commande pour l'Exposition Universelle et Internationale de Liège de 1905.

Il s'agissait d'un reportage photographique sur les mines. L'ensemble devait s'intituler « La Houillère ».

Avec une sensibilité extraordinaire, G. Marissiaux illustre la vie quotidienne des bassins liégeois, tant à la surface que dans le fond.

Les charbonnages

165

L'énergie et la production

Jusqu'alors l'homme avait limité sa quête d'énergies auxiliaires à la surface du globe. Par l'emploi généralisé de la houille, l'homme trouve une solution aux problèmes posés par la déforestation forcée pratiquée dès le 12^e siècle et se lance dans une entreprise nouvelle: s'annexer les énormes réservoirs d'énergie fossile accumulés dans le sous-sol.

Rompant ainsi avec la tradition de la tourbe et du charbon de bois, les industries eurent recours à la houille aux qualités calorifiques supérieures et au prix moins élevé.

La conquête houillère est l'œuvre non pas de savants mais de tâcherons intelligents animés de la foi du charbonnier. Peu à peu, surtout au 19^e siècle, la vapeur produite par la houille, s'imposera dans les fabriques.

Houille et acier, en connivence étroite, deviennent, au 20^e siècle, l'objet de marchés mondiaux.

Autrefois un simple titre de propriété privée permettait la mise en valeur des richesses du sol et du sous-sol.

A partir de 1810, le droit minier stipula que l'extraction du charbon dépendait d'un acte de concession donné par le pouvoir exécutif. Pour obtenir cet acte, le concessionnaire devait justifier qu'il disposait de moyens techniques et financiers nécessaires aux travaux à entreprendre, respecter les cahiers des charges, payer la redevance due aux propriétaires de la surface.

Les sociétés concessionnaires étaient 131 en 1913, 24 en 1967. Cette diminution est due à l'épuisement des gisements concédés, à l'absorption des petites sociétés ou encore à la disparition des sièges d'exploitation.

Pour mieux gérer l'activité charbonnière, on a créé des organismes privés et publics: pour le secteur privé, Cobechar (Comptoir Belge des Charbons), chargé de la distribution; pour le secteur public, l'Administration des Mines, chargée de surveiller les travaux; et l'Inix (Institut National des Industries Extractives) chargé d'étudier la technologie minière.

Les premières allusions à l'exploitation systématique du charbon dans le pays de Liège, le Borinage et le pays de Charleroi remontent à la fin du 12^e siècle. Le bassin de la Campine n'a été ouvert qu'à la fin du 19^e siècle par André Dumont.

L'exploitation se fit de manière artisanale jusqu'à la mécanisation de l'extraction, à la fin du 19^e siècle.

La production charbonnière passe par trois phases: de 1830 à 1900, la hausse est significative puisqu'elle multiplie la production par 10; de 1900 à 1940, c'est la stagnation; de 1940 à 1980, deux mouvements contradictoires: une courte reprise due à la guerre, suivie de l'effondrement. A l'heure actuelle, on revient au plancher de 1870. Le record historique a été atteint en 1952 avec 30.400.000 t.

La houille reste un élément énergétique indispensable. Son extraction était surtout souterraine. Le bassin Sud compte pourtant, aujourd'hui, une mine à ciel ouvert: Gosselies I. Ce site a une rentabilité insuffisante: 50.000 t. Son intérêt est cependant réel: il signifie la reprise du travail houiller dans notre pays, la mise au point d'une technologie exportable à l'étranger, la disparition des traces laissées dans le paysage par l'industrie mécanisée de la houille.

P. Orban

A lire:

les œuvres de Constant Malva;
les publications du Comptoir Belge des Charbons;

H. Wathélet,
Une industrialisation sans développement: le bassin de Mons et le charbonnage du Grand-Hornu (XVIII^e-XIX^e siècles), Louvain, 1980.

A. d'Haenens,
150 ans de vie quotidienne en Wallonie. Clés pour une pratique historique active, Namur, Cacef, 1980, fiches 24 et 25.